

# Saint-Louis

## La belle à découvrir!



Juin 2023

### CE MOIS-CI À L'INTÉRIEUR

- Séance ordinaire du conseil
- Rapport du Maire
- Mot de l'inspecteur en bâtiment
- Offre d'emploi étudiant(e)
- Fermeture du bureau
- Surplus de compost à donner
- Nouveautés de la bibliothèque
- Commission des loisirs
- FADOQ / Brunch
- Soirée activités libres
- Vente de garage
- Fête au village
- Et plus !

MUNICIPALITÉ  
DE  
SAINT-LOUIS

 750, rue St-Joseph

# L'ÉCHO



## Bonne fête Nationale à tous !

**MUNICIPALITÉ** alliée

**CONTRE**

la **Vio**  **ence**  
conjugale



REGROUPEMENT DES MAISONS  
POUR FEMMES VICTIMES  
DE VIOLENCE CONJUGALE

MAISONS-FEMMES.QC.CA

# À LA MAIRIE



**Yvon Daigle**  
Maire  
450-788-2635



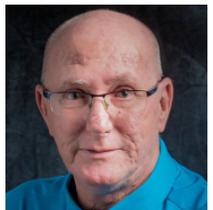
**Jean Sioui**  
Conseiller #1  
450-788-2080



**Jean-Claude Drolet**  
Conseiller #2  
450-788-2020



**Patrice Forcier**  
Conseiller #3  
450-788-2514



**Robert Charron**  
Conseiller #4  
514-588-1425



**Jean-Pierre Arpin**  
Conseiller #5  
450-788-2726



**Jacques Mathieu**  
Conseiller #6  
450-788-2413

## Directrice générale

Mme Joscelyne Charbonneau, poste 2001  
dg@saint-louis.ca

## Secrétaire-trésorière adjointe

Mme Guylaine Lapierre, poste 2002  
admin@saint-louis.ca

## Inspecteur en bâtiment

M. Serge Vaillancourt poste 2003  
M. Michel Bradner, poste 2003  
permis@saint-louis.ca

## Responsable des loisirs et adjointe à l'administration

Mme Lyne Labelle, poste 2005  
Mme Stéphanie Charbonneau  
loisirs@saint-louis.ca

## Responsable de la Bibliothèque

Mme Isabelle Leclerc, poste 2008

## Contremaître aux travaux publics

M. Richard Drapeau, poste 2004  
voirie@saint-louis.ca

## Journalier

M. Mathieu Ménard Sansoucy

## Préposée aux Espaces verts, parcs et ménage

Mme Chantal Cloutier



Bureau municipal:  
750, rue St-Joseph  
Saint-Louis (Québec) J0G 1K0  
Téléphone: **450-788-2631**  
www.saintlouis.ca  
f Municipalité de Saint-Louis

## Urgence:

**Fin de semaine et jours fériés**  
Cellulaire: 450-779-9388

## Heures de bureau:

**Du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00**  
**Vendredi Fermé**

Location du Centre récréatif  
**450-788-2631 poste 2002**

Animaux - SPA Drummondville  
**1-855-472-5700**

## Fadoq

Jean Trempe, président  
**579-489-2696**

Aline Méthot, responsable des  
cartes de membre  
**450-788-2926**

## Fabrique St-Louis

931, St-Edouard à Saint-Jude  
**450-792-3943**

## MRC des Maskoutains

Administration	<b>450-774-3141</b>
Évaluation	<b>450-774-3141</b>
Cours d'eau	<b>450-774-3141</b>
Transport adapté	<b>450-774-8810</b>
Transport collectif	<b>450-774-3173</b>



Pompiers - Police - Ambulance

**911 / 310-4141**

**\*4141**



## SERVICES MUNICIPAUX

### INSPECTEUR EN BÂTIMENT

L'inspecteur en bâtiment, est disponible les MARDIS ET MERCREDIS, sur rendez-vous. Vous devez communiquer avec lui au 450-788-2631 poste 2003 avant de vous présenter.  
Merci de votre collaboration

### FEU EN PLEIN AIR

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de monsieur Jacques Mathieu  
450-788-2413

### RÉCUPÉRATION DE PILES AU BUREAU MUNICIPAL

Vous pouvez déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures.

Les piles acceptées sont:

**AA, AAA, C, D et 9 volts.**

## VERSEMENT DES TAXES

1er versement: **20 mars 2023**

2e versement: **8 mai 2023**

3e versement: **27 juin 2023**

4e versement: **23 août 2023**

5e versement: **10 octobre 2023**

6e versement: **27 novembre 2023**



# SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 5 JUIN 2023

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, le lundi 5 juin 2023, à 20h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers: Jean Sioui, Patrice Forcier, Robert Charron, Jean-Pierre Arpin, Jean-Claude Drolet et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale et greffière-trésorière.

## **Administration générale**

Adoption de l'ordre du jour;

Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 1er mai 2023;

Dépôt de la liste des déboursés du mois et adoption des comptes à payer;

Pour dépôt : Faits saillants et rapport du Maire;

Autorisation de signature : Convention d'aide financière Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM); Municipalité de Saint-Louis – dossier 2030452;

Inscription : Congrès annuel de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) : du 28 au 30 septembre 2023 au Centre des congrès de Québec;

Emploi étudiant: Aide à l'entretien des parcs et terrains de jeux pour la période estivale;

Demande d'autorisation de passage le 7 juillet 2023 - Tour CIBC Charles-Bruneau;

Emprise ferroviaire du Canadien pacifique entre Saint-Hyacinthe et Farnham – Projet de développement d'une piste cyclable en site propre – demande d'appui;

Fermeture du Bureau;

Service régional en gestion des archives;

## **Sécurité publique**

Entente intermunicipale relative à la création, sous forme d'une Régie intermunicipale conformément à la Loi, de la « Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue »;

## **Transport**

Autorisation de paiement – Construction Brault: Construction du garage municipal ;

Autorisation de paiement – Rochon Experts Conseils – honoraires professionnels en ingénierie mécanique et électrique : Construction du garage municipal;

Octroi de contrat : Remplacement du revêtement extérieur – Centre récréatif;

Octroi de contrat : Construction d'un portique – Centre récréatif;

Achat de peinture jaune pour lignage de rues;

Scellement de fissures;

Surplus de compost à donner;

## **Hygiène du milieu**

Avis de motion et présentation du règlement numéro 546-23 modifiant le règlement numéro 464-15 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la Municipalité;

## **Aménagement, Urbanisme et Développement**

Dépôt de la liste des permis émis au cours du mois de mai 2023;

## **Loisirs et Culture**

Autorisation de paiement d'une compensation - inscription au camp de jour – autre municipalité;

Autorisation de dépenses : location de jeux gonflables pour le 12 août 2023 pour l'activité Fête au village;

## **Clôture de la séance**

POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES PROCÈS-VERBAUX, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS À L'ADRESSE SUIVANTE:

[www.saint-louis.ca](http://www.saint-louis.ca)

Prochaine séance ordinaire du conseil  
le lundi, 10 juillet 2023 à 20h00

# RAPPORT DU MAIRE

## FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER 2022

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,



Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022 et tel que déposé lors de la séance du Conseil municipal du 1er mai 2023.

### LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2022 présentent des revenus de fonctionnement de 1 952 000 \$ et des dépenses de fonctionnement qui ont été de l'ordre de 1 573 395 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales tel que l'amortissement, le remboursement de la dette et les affectations, la Municipalité a réalisé en 2022 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 179 436 \$, ce qui porte l'excédent de fonctionnement non affecté à 792 277 \$.

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2022 ont été audités et présentés par la firme DANIEL TÉTREAU, CPA, INC.  
L'auditeur indépendant a émis l'opinion suivante :

« À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

### APERÇU DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022

#### Administration

Municipalités engagées contre la violence conjugale – appui et implication.

Nomination d'un Comité organisateur « La Paroisse Saint-Louis – 150 ans d'histoire » en 2025.

#### Édifice municipal :

Installation d'un tapis à l'entrée du Bureau municipal, identification de l'Édifice municipal; Installation d'une protection en verre trempé: bureaux à l'accueil\*Subvention COVID-19; Système de son et enregistreur; \*Subvention COVID-19; Achat d'un ordinateur portable; \*Subvention COVID-19 et Lettrage des vitrines portes extérieures du bâtiment à l'avant et à l'entrée principale.

#### Construction du garage municipal :

Appel d'offres au Système électronique d'appel d'offres du Québec (SEAO) pour la construction de d'un garage municipal; Octroi d'aide financière (78 %) au Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipale (PRACIM) pour le garage municipal;

Octroi de contrat pour la construction du garage municipal – Construction du garage municipal;

Travaux de remplissage de l'étang à ciel ouvert, l'achat d'un réservoir d'eau pour la Sécurité incendie, travaux de branchement aqueduc-égouts, branchement électrique (génératrice et garage), travaux d'excavation pour le nouvel accès au stationnement du garage.

#### Transport – Voirie et Travaux publics

Entretien des véhicules : réparation du camion 10 roues, achats de pneus pour les véhicules

Installation de lumières de sécurité sur un camion, achat d'une remorque pour le tracteur à gazon- entretien paysager; Travaux ponceau rue Saint-Martin – Branche 3 de la décharge 25; Nettoyage de fossés : rue Richard; Nettoyage de fossé : Bord-de-l'eau-Ouest :Travaux de pompage – ponceau Bord-de-l'eau-Ouest et travaux de pompage des pluviaux dans le noyau villageois ,Travaux de rechargement : Chemin des Allonges; Travaux de rapiécage et de scellement de fissures sur les chemins, Embauche - journalier au Service des Travaux publics.

# RAPPORT DU MAIRE - SUITE

## **Parcs et terrains de jeux**

Installation d'un bloc sanitaire situé au parc de l'Édifice municipal, Aménagement d'un muret – boîte à fleurs au contour du pied de l'afficheur électronique, achat de deux fontaines à boire, achat de tapis de shuffleboard pour le Centre des Loisirs;

## **Sécurité publique**

Appui à la demande de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue relative à l'achat du terrain (lot 4 512 582 de la Municipalité de Massueville) pour le projet de l'agrandissement de la caserne;

## **Urbanisme**

Signature d'une entente pour le service régional d'inspection en bâtiment et en environnement;

## **Loisirs et Culture**

Fonds de développement rural – Dépôt du projet – Réaménagement du Parc du Centre récréatif;

Nomination : Nouvelle responsable Bénévole à la Bibliothèque;

Demande de subvention Nouveaux horizons pour les aînés pour l'aménagement des salles communautaires.

**Tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici le détail de la rémunération versée aux élus pour l'année 2022.**

## **RÉMUNÉRATION ÉLUS**

### **MAIRE**

Salaire de base Allocation Salaire annuel

10 339,13 \$ 5 168,39 \$ 15 507,52 \$

### **CONSEILLER**

Salaire de base Allocation Salaire annuel

3 446,38 \$ 1 722,80 \$ 5 169,18 \$

## **L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ**

Au 31 décembre 2022, la dette à long terme de la municipalité était de 2 954 638 \$ en augmentation de 565 906 \$ par rapport au 1er janvier précédent et dont la charge est répartie de la façon suivante :

- À la charge de l'ensemble des contribuables : 1 812 789 \$

- À la charge d'une partie des contribuables : 385 023 \$

- À la charge du gouvernement du Québec : 1 190 288 \$

- Excédent accumulé affecté au remboursement : 151 600 \$

**En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2022 démontre que la municipalité est en bonne situation financière.**

**Je remercie tous les membres du conseil municipal et tous les employés de la municipalité pour leur collaboration.**

**Yvon Daigle**

**Maire**

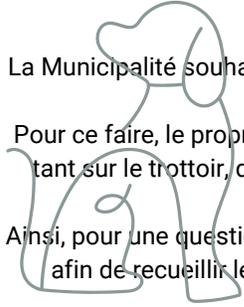
**Rapport présenté et déposé lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Louis tenue le 5 juin 2023.**

**Joscelyne Charbonneau**

**Directrice générale et greffière-trésorière**



## Mon maître est propre, ma Municipalité aussi : il est important de ramasser les excréments de son chien!



La Municipalité souhaite rappeler aux propriétaires de chiens l'importance de ramasser les excréments de leur animal, afin de maintenir un environnement propre et harmonieux pour tous.

Pour ce faire, le propriétaire d'un chien doit se prémunir des éléments essentiels pour ramasser les excréments que l'animal génère, et ce, tant sur le trottoir, dans les espaces publics que sur les terrains privés. Tout gardien doit nettoyer immédiatement les matières fécales produites par le chien sur toute propriété et en disposer d'une manière hygiénique.

Ainsi, pour une question de gros bon sens, de respect, de fierté, de propreté et d'hygiène, il importe de se prémunir des articles nécessaires, afin de recueillir les matières fécales de son animal, par respect pour les voisins, pour les enfants, pour les citoyens et les visiteurs.

Merci de votre collaboration!

## PERMIS DE BRÛLAGE



La Municipalité de Saint-Louis rappelle que les permis de brûlage, pour feux à ciel ouvert en zone d'urbanisation, sont obligatoires et GRATUITS. Vous devez communiquer avec M. Jacques Mathieu au 450-788-2413 pour obtenir votre permis.

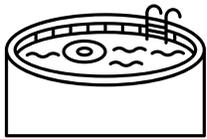
Notez que si vous effectuez un feu sans permis et que cela occasionne le déplacement des pompiers, un constat d'infraction pourrait vous être remis.

## RETRAIT ABRI TEMPORAIRE



La Municipalité de Saint-Louis avise ses citoyens qu'ils ont jusqu'au 15 mai 2023 pour enlever leur abri d'auto temporaire. Merci de votre collaboration!

## PERMIS PISCINE



Afin d'éviter la cohue de l'été. Un permis demandé à l'avance (plus de 30 jours avant l'installation de votre piscine), c'est l'assurance d'une tranquillité d'esprit pour la prochaine saison estivale. Planifiez votre date d'installation tout en connaissant la réglementation associée à cet achat d'envergure et éviter ainsi les mauvaises surprises.

Pour de plus amples informations concernant la réglementation sur les piscines, communiquez avec nous dès maintenant

## ABATTAGE D'ARBRES



Ne pas oublier de demander un certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbres ornementaux dans le périmètre d'urbanisation – Gratuit.

Extrait de l'article du règlement d'urbanisme de la Municipalité.

### 3.20.1. Obligation du certificat d'autorisation

Toute personne désirant procéder à l'abattage d'arbres ornementaux à l'intérieur des limites du périmètre d'urbanisation doit, au préalable, obtenir de l'inspecteur en bâtiment un certificat d'autorisation à cet effet.

Serge Vaillancourt

Inspecteur en bâtiment et en environnement

788-2631, poste 2003

permis@saint-louis.ca

Mardi et mercredi de 8 h à 16 h

## FERMETURE DU PONT CARON - SUIVI



Des travaux de sécurisation du pont sont en cours depuis quelques semaines. Selon le déroulement des travaux en cours. Le ministère des Transports nous informe qu'une possibilité de la réouverture du pont serait prévue dans les prochaines semaines.

# NOUS RECRUTONS !

**EMPLOI ÉTUDIANT (E)**  
**AIDE À L'ENTRETIEN DES PARCS ET TERRAINS MUNICIPAUX**

## DESCRIPTIONS DE TÂCHES

- Arroser les fleurs, jardinières, désherbage des plates-bandes;
- - Tondre la pelouse - débroussailleuse
- - Autres petits travaux manuels
- Aide au préposé à l'entretien des parcs et espaces verts et infrastructures de la municipalité.
- - Soutien pour activités récréatives

**Postulez maintenant**  [dg@saint-louis.ca](mailto:dg@saint-louis.ca)

BUREAU FERMÉ

# BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

**Le bureau municipal  
sera fermé**

**lundi, 26 juin 2023 pour la fête Nationale du Québec  
et  
lundi, 3 juillet 2023 pour la fête du Canada**

# Municipalité de Saint-Louis

## **SURPLUS DE COMPOST À DONNER**

- **Formule - Libre service**
- **Premier arrivé, premier servi, jusqu'à épuisement des stocks**
- **Apportez votre pelle et vos contenants:**

**Chargement manuel seulement,  
Aucune machinerie mécanique acceptée.**

---

**Nous incitons les citoyens à  
faire preuve de civisme et à  
éviter les excès**

**Endroit de chargement :**

**Sur la piste cyclable (côté Station d'épuration)**

**191, rue St-Martin**



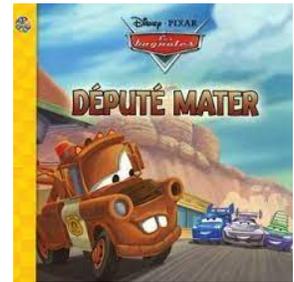
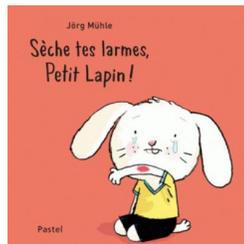
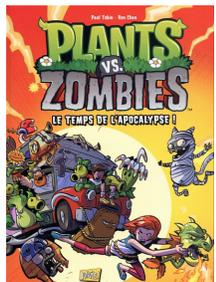
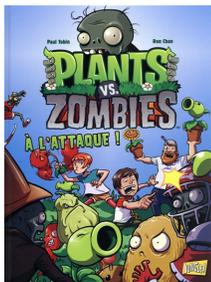
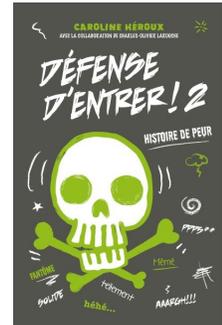
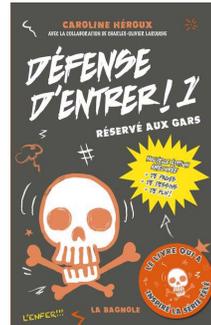
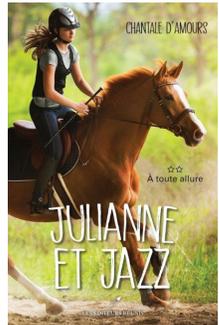
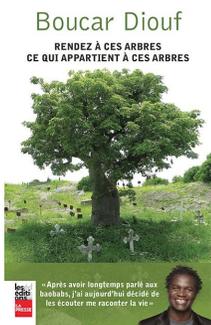
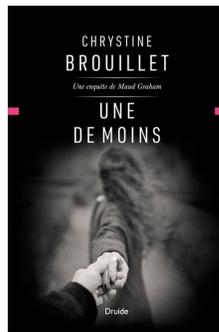
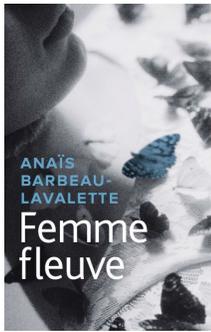
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
750, rue St-Joseph  
450-788-2631 poste 2008  
bibliost-louis@outlook.com

Bibliothèque municipale de Saint-Louis  
Nouvelles heures d'ouverture pour la belle saison!  
les dimanches de 10h à 11h30  
les mardis de 18h30 à 20h

**FERMÉ - dimanche 18 juin pour la Fête des pères**

**Nous sommes à la recherche de bénévoles**

### NOUVEAUTÉS



Merci Mia  
pour ton temps précieux  
accordé en tant que  
bénévole à la bibliothèque

Bonne continuité !

ISABELLE, NATHALIE

**Bibliothèque municipale**



*Bénévole-toi !!!*

*Nous sommes  
présentement à la  
recherche de  
bénévoles*

*Contacter*

*Isabelle Leclerc  
450-788-2631  
poste 2008*

*Durant les heures  
d'ouverture de la  
bibliothèque*



*Bonne fête  
des pères  
à tous les papas*

**COMMISSION DES LOISIRS DE  
SAINT-LOUIS**

100, RUE MESSIER  
450-788-2742



**LOISIRS**

**A D M I N I S T R A T E U R S**

Lucie Latour  
450-888-5155  
Présidente

Geneviève Ste-Marie  
450-501-0062  
Vice-Présidente

Simon Claing  
450-888-5146  
Administrateur

**A D M I N I S T R A T E U R S**

Frédéric Falardeau  
450-502-0022  
Administrateur

Marcel Lavallée  
450-788-2301  
Administrateur

Lyne Labelle  
450-788-2365  
Secrétaire-trésorière

**Place disponible  
Joins toi à notre équipe  
Bénévole-toi !**

Jacques Mathieu  
450-788-2413  
Conseiller municipal

Jean-Pierre Arpin  
450-788-2726  
Conseiller municipal

**Prochaine assemblée LUNDI 31 JUILLET 2023 à 19H30**

FADOQ



Bienvenue aux membres de la FADOQ  
les mardis après-midi  
de midi à 17 heures pour les activités  
(cartes, bingo et pétanque)

**le 20 juin sera la dernière après-midi de la FADOQ  
retour le mardi 22 août 2023**



Brunch Age d'or,

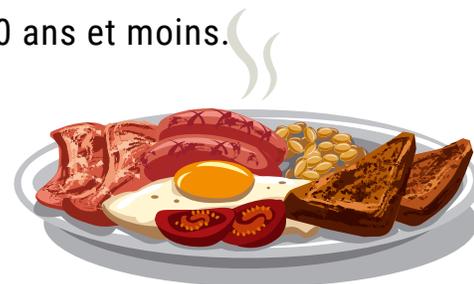
Le brunch du Club de l'Age d'Or

**dernier brunch avant l'été, dimanche 11 juin 2023**

Le coût du repas est de 10\$ et il est gratuit pour les 10 ans et moins.  
de 10h00 à midi

Centre récréatif de Saint-Louis  
100, rue Messier

**Retour des brunchs en septembre**



Bienvenue à tous !



# SOIRÉES

## Activités libres pour tous



Babyfoot

les jeudis de 18h à 21h



Billard



Jeux de société



Musique



Art



Jeux vidéo

Centre récréatif  
100, rue Messier

Frédéric Falardeau 450-502-0022

## VENTE DE GARAGE

# Vente de Garage



La municipalité de Saint-Louis

vous propose la journée du

12 août 2023

(jour de la fête au village)

pour faire une vente de garage

à votre résidence ou au Centre récréatif

12 août 2023

Centre récréatif  
100, rue Messier

# Fête au village

**12 août 2023**

**Au programme**

**Jeux de camping**

**(poches, "couilles", frisbee, etc.)**

**Musique**

**Jeux gonflables**

**Maquilleuse**

**Dîner gratuit!**

**Mais, hot dogs, poutine, jus\***



**\* Autres breuvages et alcool vendus sur place**

**De 11h à 16h**

**Centre Récréatif de St-Louis**

**100 rue Messier**

AVIS IMPORTANT



La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables. En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doit toujours être accessibles afin de permettre à la Régie d'effectuer les réparations en tout temps, lorsque nécessaire.

Le propriétaire d'un compteur d'eau doit, à ses frais, protéger le compteur et sa tuyauterie contre le gel et s'assurer, lorsque le compteur est situé dans une chambre de compteur, que celle-ci est, en tout temps, drainée, facile d'accès et en bon état. Il est interdit de modifier, de briser ou d'enlever un sceau apposé sur un compteur d'eau ou un équipement connexe à celui-ci.

Merci!



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE  
**LOUIS-AIMÉ-MASSUE**  
 790, rue Saint-Pierre  
 Massueville (Québec) J0G 1K0  
 Tél.: 450 788-2152 - 450 788-2631



**AVIS IMPORTANT – AVIS IMPORTANT**  
**INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT**

Le 29 mai 2023

La Régie intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue annonce qu'un avis d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert, en forêt ou en proximité est **en vigueur dès maintenant, et ce, jusqu'à nouvel ordre sur l'ensemble de son territoire.**

Cette interdiction s'adresse également aux citoyens possédant un permis de brûlage.

La collaboration de tous les citoyens est demandée.

**Il est donc interdit :**

- de faire des feux de camp
- de faire des feux d'artifice
- d'utiliser des instruments produisant des flammèches
- d'utiliser des lanternes volantes

Prenez note qu'aucun permis de brûlage sera émis sur l'ensemble du territoire de la Régie durant la période d'interdiction.

Merci de votre collaboration!

juin 2023						
dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1

Icons: SÉANCE DU CONSEIL (4-5), BRUNCH (11), BUREAU FERMÉ (25-26), 30 VERSEMENT DE TAXES (27), GROS REBUTS (28), firework (24), recycling bin (7, 21), trash bin (8, 15, 22, 29).

juillet 2023						
dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

Icons: BUREAU FERMÉ (3), SÉANCE DU CONSEIL (10), recycling bin (5, 12, 19), trash bin (6, 13, 20, 27), Canadian flag (1).



Régie d'Aqueduc Richelieu Centre  
752, rue St-Joseph  
Saint-Louis (Québec) J0G 1K0



## Préservons notre eau potable

Nous avons tous besoin d'eau potable et nous devons tous faire des efforts pour **la préserver**. Les étés sont plus chauds, plus secs et les épisodes de canicules arrivent plus tôt dans l'année. Nous devons tous **modérer notre consommation** d'eau potable.

## **Nous ne manquerons pas d'eau si nous évitons de la gaspiller!**

Comme la consommation d'eau est plus importante le jour que la nuit, nous vous demandons **de ne jamais arroser jardins et pelouses le jour**.

## Extrait RÈGLEMENT NUMÉRO 425-12 sur l'utilisation de l'eau potable de la Municipalité de Saint-Louis

### Périodes d'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h et 23 h les jours suivants :

- un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Il est également interdit de se servir de l'eau potable pour **le remplissage de piscine** ou pour **laver l'asphalte**.

Nous vous recommandons de recueillir **l'eau de pluie** pour ne pas manquer d'eau pour vos jardins de fleurs, de fruits et de légumes.

En modérant notre consommation d'eau potable, nous éviterons des interdictions plus sévères. Votre collaboration est précieuse.

Bon été!

# VISITE DE PRÉVENTION INCENDIE



## Programme 2023 des visites résidentielles pour la prévention des incendies



Selon le Schéma de Couverture de Risque Incendie de la Municipalité de Saint-Louis, la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue, doit procéder à un programme de vérification des avertisseurs de fumée pour les résidences de la Municipalité.

## Les pompiers passeront durant la période estivale entre 18h30 et 20h00 en semaine (lundi au vendredi)

Petit rappel : Vous devez avoir un avertisseur de fumée fonctionnel de moins de 10 ans par étage afin de vous conformer au règlement de prévention de la municipalité.

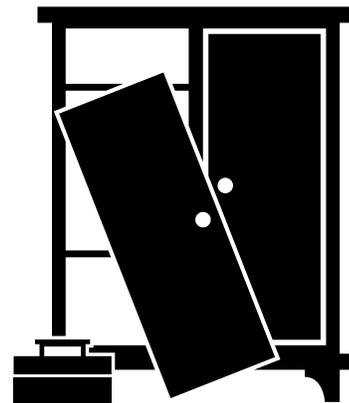
Ceux-ci vous laisseront un accroche porte. Vous devrez faire les vérifications vous-même et retourner dans les meilleurs délais l'accroche porte dûment rempli à la caserne (790, rue Saint-Pierre, Massueville) dans la boîte aux lettres en façade de la caserne ou en apposant un timbre à l'endos de l'accroche porte et le poster.

Merci de votre collaboration!



# COLLECTE DES GROS REBUTS

MERCREDI  
28 JUIN



## À LA SUITE DE VOTRE DÉMÉNAGEMENT

Un meuble n'a vraiment plus sa place?

# OFFREZ-LUI UNE SECONDE VIE !



Offrez-le à  
un organisme

Affichez-le sur un  
site de vente

Informez-vous  
auprès des  
organismes  
communautaires  
et des centres  
de bénévolat  
de votre  
municipalité



MIEUX TRIER  
C'EST MIEUX RECYCLER!

WWW.RIAM.QUEBEC  
450 774-2350



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION  
IMMÉDIATE

### LES ÉCOCENTRES SERONT OUVERTS LES SAMEDIS 24 JUIN ET 1<sup>ER</sup> JUILLET 2023

**Saint-Hyacinthe, le 31 mai 2023** – Les écocentres de Saint-Hyacinthe et Acton Vale seront ouverts les samedis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet afin de mieux répondre aux besoins de la population en cette période d'achalandage important lié aux nombreux déménagements.

L'écocentre de Saint-Hyacinthe de la Régie est situé au 1880, rue Brouillette et il est accessible gratuitement sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, chaque vendredi, samedi et dimanche, de la mi-avril jusqu'à la fin du mois de novembre, de 8 h 30 à 16 h 30. De plus, celui situé à Acton Vale, au 68, rue Noël-Lecomte, est également ouvert tous les samedis et dimanches durant cette même période, aux mêmes heures.

Les **matières admissibles** sont les peintures, l'huile et les filtres à huile, les métaux, les pneus déjantés d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces), les résidus électroniques et informatiques, les vieux meubles, les résidus de bois et les débris de construction et de démolition. Pour une question de sécurité lors des opérations, seules les remorques de 4 x 8 pieds ou moins sont acceptées au site de Saint-Hyacinthe, alors qu'à Acton Vale, la configuration du site permet d'y accueillir les remorques de 5 X 10 ou moins de façon tout aussi sécuritaire pour les usagers.



Quant aux bureaux de la Régie, il est important de noter que ceux-ci seront fermés les lundis 26 juin et 3 juillet à l'occasion des deux congés. Cependant, les collectes de matières résiduelles prévues ces deux jours auront lieu conformément au calendrier régulier.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général  
450 774-2350  
www.riam.quebec

## LA FORMATION CONTINUE

---



Que ce soit dans le secteur de la santé, de la technologie de l'informatique ou de l'éducation, il est essentiel que les individus poursuivent leurs apprentissages tout au long de leur carrière.

La formation continue chez les adultes peut répondre aux besoins des employeurs qui souhaitent garder leur organisation à la fine pointe des pratiques de son secteur, mais également à l'employé qui désire évoluer professionnellement. Différentes institutions peuvent offrir de la formation afin de répondre tant aux besoins de l'employeur que de l'individu. Pensons notamment à Parcours formation, le service aux entreprises du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, qui contribue à la performance des entreprises et au développement des compétences des travailleurs.

Des formations personnalisées sont offertes aux employeurs et aux particuliers, de même que différents programmes complets et du perfectionnement. Au SARCA, nous rencontrons régulièrement des gens qui souhaitent obtenir de l'information sur les attestations d'études professionnelles (AEP), notamment en service de garde en milieu scolaire et en assistance à la personne en résidence privée pour aînés autonome ou semi-autonome. Nous vous invitons à visiter le site Internet de Parcours formation pour explorer toute l'offre de service : [www.parcoursformation.com](http://www.parcoursformation.com). La formation continue peut également être suivie au niveau collégial et universitaire.

L'acquisition de compétences augmente incontestablement l'implication et la motivation des travailleurs. Elle permet également à l'individu qui souhaite intégrer le marché du travail d'être davantage confiant en ses capacités et d'être plus attractif auprès des employeurs. La société et le monde du travail évoluent rapidement et il est indispensable que l'humain développe les compétences requises dans son domaine d'emploi.

Pour vous accompagner dans ce processus, sachez que vous avez accès gratuitement à un service d'information et d'orientation scolaire et professionnel. Celui-ci est offert sur place, dans les municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

### **Audrey Gatineau**

Conseillère en information scolaire et professionnelle

[audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca](mailto:audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca)

450 773-8401, poste 6731

Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe

Québec



**SARCA**



## La maladie de Lyme est présente partout en Montérégie



Direction de santé publique de la Montérégie

En Montérégie, près de 135 personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2022. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Les tiques transmettent d'autres maladies graves, tel que l'anaplasmose. Cette maladie qui n'était présente qu'aux États-Unis, commence à être rapportée en Montérégie. Les changements climatiques ont un rôle à jouer dans l'augmentation des infections transmises par les tiques. En effet, les étés plus chauds et plus longs, des hivers moins froids peuvent favoriser l'activité des tiques sur une plus longue période. Les citoyens doivent donc être vigilants d'avril à novembre, même si le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de mai et septembre.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants pratiquant des activités extérieures dans ou à proximité de ces milieux risquent davantage d'être piqués par une tique. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. De plus, certains travailleurs accomplissant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la [tique est retirée](#) en moins de 24 heures;
- Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. La consultation d'un pharmacien ou d'un médecin pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait indiqué pour prévenir la maladie;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez [www.maladiedeLymeMonteregie.com](http://www.maladiedeLymeMonteregie.com).

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2023

## INFORMATION RAGE



Direction de santé publique de la Montérégie



Avec les bienfaits connus de l'activité physique, les familles, les services de garde et les écoles font plus d'activités extérieures lorsqu'arrive le beau temps. La Direction de santé publique (DSPu) vous rappelle de rester vigilants face au danger de rage en cas d'exposition aux animaux sauvages (chauves-souris, mouffette, renard et raton laveur), ainsi qu'aux animaux domestiques (chats, chiens) qui pourraient être infectés.

### Qu'est-ce que le virus de la rage ?

- Le virus de la rage peut se retrouver seulement chez les mammifères. Ceux-ci peuvent transmettre la maladie entre eux et aux humains. Il s'agit d'une maladie du cerveau sans traitement et mortelle pour l'humain.
- Au Québec, les mammifères sauvages (p. ex : chauve-souris, raton laveur, renard, mouffette) constituent la principale source du virus de la rage.
- Heureusement, il existe un vaccin contre la rage, qui, lorsqu'administré **après** un contact avec un animal infecté, empêche la maladie de se développer.

### Comment se transmet la rage ?

- La rage se transmet par une morsure ou une égratignure d'un animal infecté. La rage se transmet aussi par la salive de l'animal infecté qui entre en contact avec une plaie non guérie ou une muqueuse (p. ex: bouche, œil, nez).
- Les animaux sauvages peuvent transmettre la rage directement aux humains, ou indirectement en infectant des animaux domestiques qui peuvent ensuite transmettre la rage aux humains.
- Au Québec, il existe 8 espèces de chauves-souris. Dans toutes les régions du Québec, toutes les espèces de chauves-souris sont à risque élevé d'être infectées par le virus de la rage.

- ❖ Si la personne a été exposée dans un milieu de garde ou une école (ou s'il y a une inquiétude à la suite d'une exposition à un animal), aviser rapidement un responsable de ce milieu qui va contacter la DSPu;
  - Si la situation arrive la fin de semaine, appeler Info-Santé au 8-1-1 pour avoir plus d'information.
- ❖ Capturer la chauve-souris de façon sécuritaire pour éviter qu'elle soit en contact avec d'autres personnes et pour la faire analyser, si requis (voir [Attention... Une chauve-souris ! Et si elle avait la rage... - Dépliant - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)). L'analyse de l'animal permet d'évaluer le risque de la rage et ainsi le besoin de la vaccination.
- La rage humaine est une maladie rare. Il y a des interventions précoces à faire en cas de morsures ou griffures d'une chauve-souris ou d'un autre animal, personne n'a eu la rage depuis 2000 au Québec!

### EN SAVOIR PLUS

**Vous pouvez consulter la page du Ministère de la Santé et des Services sociaux (Publications)**

[Transmission de la rage par les chauves-souris - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)

[Procédures à suivre pour le nettoyage d'un milieu contaminé par des déjections de chauve-souris - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)

### Comment se protéger?

- Nous vous rappelons de ne jamais toucher à une chauve-souris avec les mains, que celle-ci soit vivante ou morte.
- Il faut faire attention à tout contact avec une chauve-souris : une blessure, morsure ou autre causée par celle-ci peuvent parfois passer inaperçues.
- Tout contact physique avec la chauve-souris doit être évalué avec soin. Les chauves-souris peuvent même mordre à travers des sacs et certains gants.
- Les consignes à transmettre aux parents de jeunes enfants :
  - ❖ Questionner leurs/les enfants afin de savoir s'il y a eu un contact physique avec un animal sauvage (chauve-souris inclus) ou un animal domestique.
  - ❖ Enseigner aux enfants les mesures à suivre en présence d'un animal inconnu : ne pas nourrir, ne pas toucher, ne pas s'approcher et signaler la présence à un adulte. Il ne faut jamais manipuler une chauve-souris.
- Faites vacciner votre animal de compagnie contre la rage en consultant votre médecin vétérinaire.
- Consultez un médecin vétérinaire en cas de morsure ou de contact entre votre animal de compagnie et un animal sauvage susceptible de transmettre la rage.
- Prenez des mesures pour ne pas attirer des animaux importuns sur votre propriété (p. ex. : ranger ses poubelles extérieures hors de la portée des animaux).
- Évitez de déplacer des animaux importuns ou indésirables, car vous pourriez propager des maladies telles que la rage vers d'autres territoires.
- Compte tenu des cas de rage présents aux États-Unis tout près de la frontière avec la Montérégie, il est important de signaler tout raton laveur, mouffette ou renard trouvé mort ou qui semble suspect (blessé, malade, désorienté, anormalement agressif ou paralysé).
  - ❖ Voici comment signaler: [Signaler un raton laveur, une mouffette et un renard malade ou mort - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs \(gouv.qc.ca\)](#)

### Quoi faire en cas de morsure, griffure ou autre contact

- Une personne qui a touché une chauve-souris ou qui a été touchée par une chauve-souris et qui ne peut exclure une morsure, une égratignure ou un contact de la salive de l'animal doit:
  - ❖ Laver la peau exposée pendant 10 à 15 minutes, avec de l'eau et du savon, le plus rapidement possible après le contact;
  - ❖ Communiquer rapidement avec Info-Santé 811, car une vaccination pourrait être indiquée selon la situation

**INSCRIS-TOI  
AVEC TES  
AMIS (ES)!**

*Pour la*

**CUEILLETTE DE FRAISES**

**FERME  
GADBOIS**

**f** Ferme Gadbois  
**☎** (450) 792-5112

889 Rang St-Amable,  
Saint-Barnabé-Sud,  
à 5 min de St-Hyacinthe

**RESTAURANT**  
ENTRE AMIS

**Annie Pelletier  
Chantal Lamoureux**  
propriétaires

1384, Michaudville  
St-Jude (Québec) J0H 1P0

**☎ (450) 792-3736**

**Les couvre-planchers  
ALAIN MORIN inc.**

Vente et installation

- Tapis
- Prêt-à-poser
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0

**Tél.: 450.792.2007**  
Fax: 450.792.2443

*ESPACE  
DISPONIBLE*

*ESPACE  
DISPONIBLE*



**On ne fait pas que vous engager.**

**On s'engage à ce que  
vous vous épanouissiez.**

**Nuance.**

Décrocher un emploi à la Caisse, c'est bénéficier de nombreux avantages :

- Une gamme complète d'avantages sociaux;
- Des conditions de travail améliorant la qualité de vie;
- Un accompagnement et une formation offrant de multiples possibilités de carrière;
- Un régime de retraite à prestations déterminées avec une importante contribution de l'employeur;
- Et bien plus encore.

Pour vivre l'expérience, rejoignez-vous  
à la grande équipe Desjardins.

[desjardins.com/carrieres](https://desjardins.com/carrieres)

450 746-7000  
[elisabeth.belanger-traversy@desjardins.com](mailto:elisabeth.belanger-traversy@desjardins.com)



**JEAN-BERNARD ÉMOND**

Député de Richelieu

*« Je suis là pour vous! »*

**BUREAU DE CIRCONSCRIPTION**

50, rue du Roi, bureau 100  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

**450 742-3781**

[jean-bernard.emond.ric1@assnat.qc.ca](mailto:jean-bernard.emond.ric1@assnat.qc.ca)  
[jeanbernardemond.com](http://jeanbernardemond.com)



# Cooptel

COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION  
**DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!**



La fibre optique à la maison la plus  
coopérative qui soit!

1 888 532-2667 | [cooptel.ca](http://cooptel.ca)

**TOCARA**  
**Bijoux à découvrir**  
 D'origine Italienne / Espagnole  
 En argent sterling rhodié 9.25 et or 10 K



Acier inoxydable hypoallergénique de qualité chirurgicale  
**Hommes - Femmes - Enfants**  
*Au plaisir de vous rencontrer !*

Denise Cloutier, conseillère  
 450-788-2051 ou 450-880-0659  
 Sites inventaire en stock



**PNEUS & ALIGNEMENT**  
**FREINS & SUSPENSION**

**PRENEZ UN RENDEZ-VOUS  
 ET VENEZ NOUS VOIR !**

**450.792.2131**

[info@garagelapierre.ca](mailto:info@garagelapierre.ca)



Entreprise  
**S. Gaudette**

RSQ : 8351-0982-26

**Sylvain Gaudette**  
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392  
[info@sgaudette.com](mailto:info@sgaudette.com) • [sgaudette.com](http://sgaudette.com)  
 401, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

**CLUB FADOQ M 055 INC.**  
**MOUVEMENT DES AINÉS**  
**SAINT-LOUIS**

Président(e) Jean Gaudette

[renovations.dhebert@gmail.com](mailto:renovations.dhebert@gmail.com)  
 Bur.: 450 788-2334 Cell.: 450 278-2926

71 rue Masson  
 St-Louis, Qc  
 J0G 1K0

Agrandissement  
 Salle de bain  
 Cuisine  
 Revêtement extérieur  
 Fenêtres  
 Portes et fenêtres  
 Plancher  
 Galerie  
 ... et bien plus!



**RÉNOVATIONS  
 DANIEL HÉBERT.**  
 180 5767-9045-01

**Dépanneur S.G. Bardier**  
 Stéphane Bardier - Guyaine Laprade, Props

Station Service Pétro-T - Produits d'épicerie  
 Produits surgelés - Agence SAQ  
 Bières - Loto-Québec  
 Service d'échange de propane  
 Dépositaire du Super Radio Bingo CFNJ 99,1

948, rue Royale Massueville, Qc J0G 1K0  
 Tél.: 450-788-2000



**Villiard**  
 SERRES & JARDINS

400, rang St-Yves  
 Saint-Aimé, Qc. J0G 1K0  
 450-788-2361  
[villiardserresetjardins.com](http://villiardserresetjardins.com)  
[plvilliard@gmail.com](mailto:plvilliard@gmail.com)



## Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en  
vente libre livrés directement à  
votre porte.

**Joanie Richard**  
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau  
Saint-Hyacinthe  
450 796-4006  
accespharma.ca

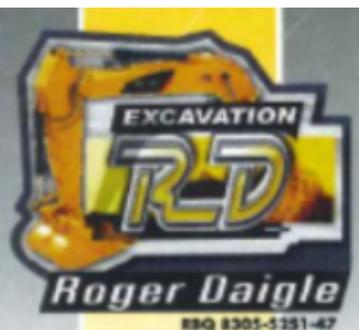
**Accès**pharma  
chez Walmart



## Affûtage MC Morin inc.

**Spécialité : Alimentation  
Industrielle, Commerciale  
& Résidentielle**

Michaël Morin  
542, Rue Principale  
Saint-Louis, QC, J0G 1K0  
Tél. : 450-788-3222  
Fax : 450-788-3112  
amc.morin@hotmail.com  
www.affutagemcmorin.ca



- Défrichage
- Fossé
- Cours d'eau au laser
- Transport, pierre, sable
- Mini pelle avec marteau hydraulique
- Démolition de tout genre
- Déneigement
- Pelle 20 tonnes avec gros marteau
- Et beaucoup plus...

1365, rang Prescott, St-Louis (Qc) J0G 1K0 | 450.730.7993



Isabelle Leclerc  
Floricultrice  
450-517-2003  
Saint-Louis

**ÉTAIT  
UN JARDIN**

Ferme florale

## Garage G.F. Joyal Enr.



Centre de Service Client

**Gaétan Joyal**

657, rue Principale  
St-Louis (Québec) J0G 1K0

Tél. : 450 788.2756  
garagegfjoyal@hotmail.com

- Pneus
- Freins
- Direction
- Silencieux
- Suspension
- Alignement